

# Compte-rendu du conseil d'école N°3- année scolaire 2022/23

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE ALAIN FOURNIER – CHEVILLY

Mardi 6 juin 2023

	Présents	Excusés
Enseignants	Mmes MOURRAIN, CHABOT, GAUTRAIS, PINTO	Mme THIERRY
Parents d'élèves	Mmes CHARTRIN, PLANES	
DDEN	Mme PETROT	
IEN		M. PICHARD (excusé)
Mairie	Mme FURET, conseillère municipale	

Heure de début : 18h30    Heure de fin : 20h30    Secrétaire : Mme Gautrais

## 1- EFFECTIFS

92 élèves inscrits en juin 2023.

26PS 35MS 31GS répartis de la manière suivante :

- **une classe de 22 élèves** : 10 PS/12 MS (Mmes GAUTRAIS et THIERRY)
- **une classe de 23 élèves** : 9PS/14 MS (Mme MOURRAIN)
- **une classe de 23 élèves** : 7PS/16GS (Mme CHABOT)
- **une classe de 24 élèves** : 9MS/ 15GS (Mme PINTO)

Prévision pour 2023/24 DE 86 élèves répartis de la manière suivante :

**25 PS** de 2020, **27 MS** de 2019 **et 34 GS** de 2018.

La réunion de préparation de la rentrée s'est tenue le vendredi 2 juin et les visites de l'école auront lieu Le vendredi 23 juin, à 16h45 ou 17h15.

## 2- VIE SCOLAIRE :

### A- SORTIES SCOLAIRES

PS MS Mmes GAUTRAIS et THIERRY	-visite de la caserne des pompiers le vendredi 9 juin -visite du château de Chevilly le lundi 26 juin -classe poney à Marigny les Usages 6 et 7 avril 2023. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 16 décembre à 14h.
PS GS Mme CHABOT	-visite de la caserne des pompiers, vendredi 9 juin -visite du château de Chevilly, mardi 27 juin -classe poney à Marigny les Usages 3 et 4 avril 2023. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 16 décembre à 14h.
MS GS Mme PINTO	-visite de la caserne des pompiers, vendredi 9 juin -visite du château de Chevilly, mardi 27 juin -classe poney à Marigny les Usages 3 et 4 avril 2023. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 16 décembre à 14h. -correspondance avec une classe de la maternelle d'Artenay et visite du musée du théâtre forain 3 mars. Les correspondants viennent le 9 mai 2023. EHPAD lundi 20 mars avec des jeux de société, 22 mai pour le loto.
PS MS Mme MOURRAIN	-visite de la caserne des pompiers, vendredi 9 juin -visite du château de Chevilly le lundi 26 juin -classe poney à Marigny les Usages 6 et 7 avril 2023. -spectacle du cirque Gruss de Noël le vendredi 16 décembre à 14h.

## B- SPECTACLE CHORALE ET FETES

- Le spectacle chorale aura lieu cette année **le jeudi 8 juin 2023** à 19h avec pour titre : « Quel cirque à l'école ! » Un mot a été collé dans les cahiers avec deux places adultes. Il y sera demandé pour respecter le RGPD que les enfants ne soient ni filmés, ni pris en photos. Les parents devront signer un accord. Une vidéo sera néanmoins réalisée par l'école et un visionnage sera proposé en fin d'année pour les personnes qui n'auraient pu être présentes.

- Fête d'école le vendredi 16 juin 2023.

Un mot a été collé dans les cahiers de liaison pour que les parents s'inscrivent à la tenue d'un stand de maternelle sur deux horaires différents : 16h30/17h45 ou 17h45/19h00. Un goûter sera distribué par l'équipe de la maternelle vendredi 16 juin durant la récréation de l'après-midi.

## C- Protection Maternelle Infantile (PMI) :

Tous les élèves de moyenne section ont pu bénéficier d'une visite par les puéricultrices et infirmières de la PMI le mardi 30 mai le matin (MS Mme Pinto), lundi 12 et vendredi 16 juin après-midi (MS de Mmes Gautrais et Mourrain) Ceci sera reconduit à présent tous les ans (uniquement pour les élèves de moyenne section.) Ce dépistage obligatoire complète le suivi assuré par le médecin traitant de l'enfant.

**« Les personnes responsables de l'enfant sont tenues, sur convocation administrative, de présenter les enfants à ces visites, sauf si elles sont en mesure de fournir un certificat médical attestant que l'examen correspondant à l'âge de l'enfant a été réalisé par un professionnel de santé de leur choix », Arrêté du 20 août 2021 article L541-1 du code de l'éducation.**

## D- PERISCOLAIRE

A la demande de la directrice de l'école, Emmanuel, le directeur du périscolaire de Chevilly s'est déplacé pour la réunion de préparation de la rentrée scolaire qui a eu lieu le vendredi 2 juin avec les parents des futurs petits. Il a pu ainsi leur présenter le centre et son organisation et répondre à leurs questions. Nous l'en remercions.

## E- APC :

Elles avaient débuté le lundi 3 octobre et se sont terminées le jeudi 11 mai. Les élèves qui en bénéficiaient ont été assidus et cela a permis de lever quelques difficultés. Nous regrettons néanmoins l'absence totale de RASED cette année (le poste de psychologue scolaire n'a pas été pourvu.)

## F- ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Cette année, les enfants ont pu aller de manière régulière au gymnase, en bibliothèque et informatique dans les locaux de l'élémentaire et les GS vont actuellement à la piscine. Il y a eu deux échanges GS/CP JEUDI 8 JUIN ET JEUDI 15 JUIN 2023.

## G-PROJET INNOVANT NEFLE :

La réunion du **2 mai** a bien eu lieu avec Mme Vaisse, sophrologue, qui nous a permis d'avancer un peu sur le projet. Nous regrettons juste que personne d'autre ne se soit déplacé... La date avait pourtant été fixée ensemble au second conseil d'école. Mme Vaisse, si le projet est accepté, interviendrait à raison de 6 séances par classe avec des groupes de 5 enfants. Les interventions ne se situeraient pas au même moment de l'année scolaire en fonction du niveau des élèves.

Peut-être faudrait-il commencer par les petits pour gérer la séparation avec la famille lors de la rentrée et ensuite les moyens. Puis finir avec les grands et ainsi apaiser les élèves avant le passage au CP...

Les séances auraient pour but de permettre aux enfants de mieux reconnaître leurs émotions afin de mieux se les approprier et les gérer, de permettre une meilleure attention en classe et d'améliorer également la concentration des élèves.

Enfin, ces séances devraient aussi permettre aux enfants d'améliorer leurs relations entre pairs.

### 3- MUNICIPALITE :

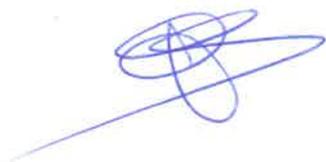
L'équipe enseignante n'a pas de question à poser à la municipalité.

La municipalité a repris les inscriptions scolaires à son compte. Mme Gautrais et Mme Touzin de la mairie ont été en communication pour gérer la transition. Un document a été élaboré par la mairie à transmettre aux familles. Une copie est envoyée par mail à l'école. Les parents doivent ensuite prendre contact avec la directrice de l'école pour admettre leur enfant en fournissant notamment les copies du carnet de santé pour les vaccinations et une attestation d'assurance. L'inscription pour la cantine se fait directement avec Mme Touzin en mairie.

Aucune question de parents d'élèves n'a été portée à la connaissance de l'équipe enseignante.

Le président du conseil d'école :

G. GAUTRAIS



Le représentant des parents d'élèves :

N. PLANES



